

**DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS**

Madame le Maire,
Je soussigné (e)⁽¹⁾ Mme FAURE TAREL Rachel (CODA)

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie à ⁽²⁾ Portes les Valence (Gristal) à l'occasion de ⁽³⁾ L'Exposition d'oiseaux Exotiques du 29/10/2022 à 9 heures 00 au 30/10/2022 à 18 heures 00

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 29/08/2022

Signature



ARRETE DU MAIRE N° de l'arrêté : 337

Je soussignée G. GIRARD maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus :

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique :

Arrête :

M^{me} FAURE TAREL Rachel (Ass CODA) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^o catégorie

à la salle Gristal

à l'occasion de L'Exposition d'oiseaux exotiques

du 29/10/22 à 9 heures 00

au 30/10/22 à heures

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 29/08/22

Le Maire 

(1) Nom, prénom, profession, adresse
(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif